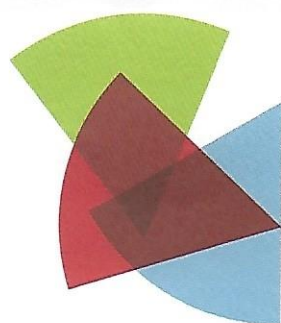


Élections municipales - Bourg-la-Reine 15 et 22 mars 2020



LA VILLE EN PARTAGE

Écologie – Démocratie – Solidarité

La ville en partage ! est le rassemblement des volontés écologistes et de gauche autour de 3 valeurs : écologie, démocratie, solidarité.

C'est à la fois nos convictions et nos engagements : notre équipe mènera, avec et pour tous, une politique qui **prendra en compte le défi environnemental**, l'objectif de mieux vivre ensemble, **la solidarité avec les plus fragiles** de toutes les générations, chaque jour.

Ces valeurs guideront notre action sur les missions de service public que sont le logement, l'emploi, l'éducation, la culture, la sécurité, l'urbanisme, le sport, les transports, la vie associative...

Nous traversons une double crise : **crise de l'environnement** qui menace notre planète et appelle des actions vigoureuses, **crise sociale et inégalités croissantes**, qui abîme notre société. Bourg-la-Reine n'y échappe pas : 9% des habitants y vivent sous le seuil de pauvreté, des services publics ferment, l'habitat s'y densifie, aux dépens des espaces verts, et la qualité de l'air est souvent déplorable.

Des quartiers de la ville sont ignorés, des associations comme des personnes

sont laissées sans écoute et sans solution.

Les réponses ne sont pas à la hauteur : l'équipe en place combine les aménagements tape à l'œil et une gestion désinvolte des problèmes de fond. Le maire sortant décide sans consulter, ni sur les conditions de réalisations, encore moins sur les objectifs : place de la gare, quartier Faïencerie, maison de quartier du Trois-mâts, suppression de la caisse des écoles... Sa méthode n'est pas conciliable avec une gestion harmonieuse de la ville, respectueuse des habitants.

Nous portons un changement profond.

Les élections municipales sont l'occasion pour vous de décider ce changement, en votant pour la seule liste écologiste et progressiste.

Un mandat n'est pas un « chèque en blanc » : nous mettrons en œuvre une vraie démocratie participative, dans le respect des habitants de la ville et de leur diversité.

Depuis plusieurs mois, nous avons élaboré, avec la participation d'habitants de la ville, des propositions pour concrétiser cette volonté de



renouvellement. Vous en retrouverez quelques-unes au verso.

Il s'agit de devenir fier de notre ville. Parce que nos enfants pourront y habiter, parce que l'air y sera agréable à respirer, parce qu'elle regardera le monde autour d'elle, et qu'il y aura une place pour toutes et tous.

Retrouvez nous lors des réunions publiques !

16 janvier - 20h
École maternelle des Bas-Coquarts

24 janvier - 20h
École de la Faïencerie

31 janvier - 20h
École de la Fontaine Grelot


6 Février - 20h
École de la République

internet : blr-lavilleenpartage.org

e-mail : liste@blr-lavilleenpartage.org

 : [lavilleenpartage](https://www.facebook.com/lavilleenpartage)

 : [@avilleenpartage](https://twitter.com/avilleenpartage)

 : [laville_en_partage](https://www.instagram.com/laville_en_partage)

Quelques actions concrètes et rapides, parmi nos propositions.

Ecologie

Avec les sortants l'environnement n'est qu'un sujet secondaire. On se contente d'afficher de bonnes intentions, sans moyens, sans jamais aborder les questions de biodiversité, d'énergie, de santé publique...

Pour lutter contre le changement climatique et s'y adapter :

Etablir un bilan carbone et un plan d'action en visant une réduction de 40 % des émissions de CO₂ pour 2030. Tous les services de la Ville seront mobilisés.

Végétaliser les espaces publics - établir des zones de fraîcheur, multiplier les jardins partagés...

Sécuriser l'usage du vélo pour tous, par les priorités aux carrefours, l'ajout de stationnements. Aménager la voirie pour permettre le **respect mutuel des piétons et cyclistes**.

Soutenir la mutualisation des véhicules particuliers - autopartage, co-voiturage.

Repenser les espaces mal aménagés - passage du marché - square de la Fontaine du moulin - place Condorcet...

Contribuer localement à la réduction et au tri des déchets en ouvrant une ressourcerie et promouvoir une politique «zéro déchet» au niveau du Territoire.



Christophe Bonazzi

Tête de liste
Chef d'entreprise

Soutien Financier - Dons

Vous pouvez participer à notre campagne en envoyant vos dons par chèque libellé à l'ordre de «Alex Marvaldi, mandataire financier de Christophe Bonazzi» déclaré en préfecture le 23/09/2019 - 25 rue Jean-Roger Thorelle - 92340 Bourg-la-Reine.

Le candidat ne peut recueillir de dons que par l'intermédiaire du mandataire. Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Sera puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende quiconque aura, en vue d'une campagne électorale, accordé un don ou un prêt en violation des articles L. 52-7-1 et L. 52-8. Lorsque le donateur ou le prêteur sera une personne morale, le premier alinéa du présent III sera applicable à ses dirigeants de droit ou de fait.

Démocratie

Avec les sortants : un maire qui divise son camp, qui ne consulte jamais l'opposition, ne cherche pas le consensus, mais impose ses vues.

Pour garantir la transparence et le dialogue constructif, **nous ouvrons à l'opposition des instances où la ville participe aux décisions**, office HLM, commission attribution logements...

Nous créerons des **commissions extra-municipales** sur les sujets clés de la vie municipale, intégrant des expertises locales.

Nos séances de conseil et des permanences d'élus seront délocalisées dans les quartiers de la ville.

Solidarité

Avec les sortants : alors que la ville compte de nombreuses personnes isolées, le soutien aux associations reste insuffisant.

La mairie préfère payer des pénalités à l'Etat (loi SRU) plutôt que d'avoir des logements sociaux en nombre suffisant.

Nous mettrons en œuvre :

La création d'une **maison des associations** afin de favoriser le lien social dans Bourg-la-Reine en accompagnant les initiatives en ce sens. L'extension du service d'écrivain public et création d'une aide aux démarches en ligne. L'ouverture de **permanences locales d'accès aux services publics** (Mission locale, Maison de justice et du droit, Pôle emploi...).

Garantir l'accès à des soins de proximité : aider à la création d'une **maison de santé**.

Développer les actions pour l'insertion et la lutte contre le chômage : participer à l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée ».

